



## Carnon, une ville à part entière

Depuis de nombreuses années, **Daniel Bourguet s'engage pour la reconnaissance des spécificités de Carnon**, un engagement largement reconnu par ses habitants.

Si Mauguio et Carnon sont les deux faces d'une même pièce, Carnon, avec ses quatre mille habitants à l'année, possède un caractère, une économie et des contraintes propres. Cette réalité justifie pleinement l'ambition du projet que nous portons : **affirmer Carnon comme une ville à part entière**.

Ce concept traduit concrètement la manière dont Carnon existe et doit être considérée au sein de l'ensemble communal.

C'est pourquoi, à la fois symboliquement et pour des raisons très pratiques, nous demanderons l'attribution d'un **code postal propre à Carnon**.

### Une gouvernance enfin dédiée à Carnon, avec :

**Un adjoint au maire** spécifiquement en charge de Carnon et huit candidats caronnais en position éligible sur notre liste.

La création d'un **conseil citoyen** et de comités de quartier consultés régulièrement

Une **comptabilité analytique** pour une gestion transparente (recettes et dépenses de Carnon)

Des permanences du maire et des élus à Carnon et un **conseil municipal sur deux** organisé à Carnon

**Un partenariat renforcé** entre le tissu associatif, économique et l'Office du tourisme.

### Une attention portée aux mobilités, à la circulation et au stationnement, avec :

**Le stationnement gratuit partout 9 mois par an** du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mai. En dehors de cette période, une seule zone de tarification et **certaines zones gratuites**.

La mise en place d'un **tarif forfaitaire de 20€ par véhicule et par an**, couvrant les 3 mois d'été, pour les résidents de toute la commune et les artisans, commerçants, aidants et travailleurs de Carnon.

Une tarification à l'heure, la journée et la semaine **pour les visiteurs**.

L'augmentation du nombre de places de parking réservées aux **personnes à mobilité réduite** (PMR).

L'augmentation du nombre de bornes de recharge pour **véhicules électriques**.

**La réouverture de l'avenue Jean-Baptiste Solignac** et réaménagement des carrefours problématiques et la création d'un rond-point à l'entrée de Carnon.

Le maintien du **petit train gratuit** (juin-août) avec extension (9h-00h) et affichage des horaires.

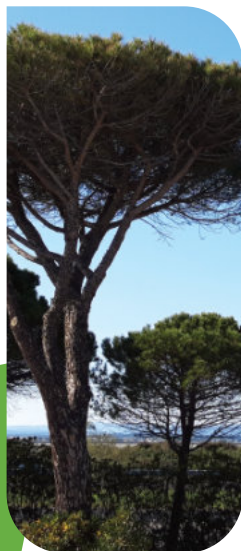
La création d'une **liaison par bus Carnon-Fréjorgues-Mauguio** toute l'année + des navettes événementielles et d'un transport à la demande vers le futur pôle médical de Mauguio.

Dans le port, la mise en place de **deux bacs** fonctionnant toute l'année (un inter-rives et un desservant le port).

### Des projets ambitieux pour les espaces publics, le cadre de vie, les aménagements et les équipements avec :

**La réparation, l'embellissement, l'entretien** et la décoration des espaces publics, voiries, places, placettes trottoirs, porches et de la passerelle Mertens pour un usage public sécurisé (vidéosurveillance et éclairage).

L'entretien et la rénovation du **réseau d'évacuation** des eaux pluviales.



L'**adaptation de l'éclairage public** aux besoins (LED, extinction avec capteurs de présence, zones éclairées en continu).

La rénovation de la salle **Rosa Parks**.

Des **toilettes publiques** entretenues et accessibles toute l'année.

La remise en place des bornes de propreté canine (**Toutounet**).

La **facilitation des circulations** avec l'étude et la mise en place d'une signalétique adaptée et cohérente.

La construction d'un **mur anti-bruit** le long de la RD62 (avec le Département et le Pays de l'Or).

L'**aménagement** des berges du canal.

La **création d'une zone artisanale** dédiée aux activités nautiques (anciens Hangars du Port).

Un projet de « **Forêt de l'Avranche** » (parcours santé, parcours ludique).

L'ouverture d'un **centre de consultation médicale** sans rendez-vous.

La **rénovation du city stade** du château d'eau (espace Bisciglia) et la création d'un **skatepark**.

L'**amélioration de la communication** associative et événementielle.

## Investir pour le développement du tourisme, l'attractivité et la qualité de vie avec :

La **création d'une Maison de la Mer** avec le projet d'y transférer l'actuel Pavillon de la Mer ensuite transformé en un local pour les boulistes.

La création d'un **espace multiservices** à Carnon Ouest ouvert toute l'année (alimentation, presse, pains, salon de thé...).

Le renforcement et la diversification de la programmation culturelle et des animations avec **un festival de la mer, un festival de musique...**

L'organisation d'un **événement phare** chaque mois (brocante, foire aux vins, exposition de voitures anciennes...).

La **relance du marché aux puces et la fête foraine** (horizon 2027), un marché de Noël et des animations tout le mois de décembre, notamment autour d'une patinoire synthétique.

Le développement d'un tourisme tourné vers **la lagune, l'étang de l'Or et les terres** (route des vins, terroirs...).

Un investissement sur la visibilité et la promotion de Carnon en mettant en avant son **image familiale, qualitative et accueillante**.

Document édité dans le cadre des élections municipales de 2026. Tous droits de reproduction réservés.

**Illustration** : Freepik

**Imprimé sur du papier recyclé par :**

FM Graphic, 439 Av. Etienne Frédéric Bouisson, 34130 Mauguio

## S'engager pour la sécurité et la tranquillité publique avec :

Un **vrai travail** sur la prévention des risques naturels (submersion, inondations).

Le renforcement des **patrouilles pédestres** de la Police municipale avec des rondes nocturnes.

Des **agents de tranquillité publique** pour la médiation sur les plages.

La mise en place de consignes de plage sécurisées pour **éviter les vols dans les voitures**.

Une **vidéosurveillance** sur l'avenue Grassion Cibrand et d'autres points sensibles.

L'emploi, en renfort, d'une **société de sécurité privée** sur le port lors des grands événements.

La mise en place d'un **registre de signalement des incivilités**.

## Le Port : un patrimoine à gérer avec et pour les usagers

Le maintien du port en **régie communale** avec une gestion démocratique et consultative.

La **création d'un statut** pour les habitants vivant sur leur bateau.

**Aménagement d'une mise à l'eau** pour les petits bateaux des habitants de la commune (bateaux uniquement).



Ne pas jeter sur la voie publique